Santé mentale : où est la psychiatrie ?

Marc Maximin

L’explosion de l’usine AZF le 21 septembre 2001 a été un événement douloureux et perturbant pour tous les Toulousains et cela se ressent toujours actuellement comme une sorte de pesanteur, de morosité ambiante.

On a assisté à ce moment là à un élan de solidarité général et dans le cadre des différents soutiens et aides qui ont été mis en place, il y a eu une médiatisation importante des "psy", comme si tout d’un coup la notion de réalité psychique prenait sens.

La prévention en santé mentale se déployait alors, avec le risque du fait même de son ampleur voire de son appropriation sur le social "d’une psychologisation à tous prix", d’une pathologisation des souffrances, allant même jusqu'à entraîner pour certains une culpabilité.

Ces quelques lignes pour rappeler que même dans un contexte particulier, la prévention se réfère à un partenariat, qui évite des réponses univoques ou prioritaires pour un souci d’efficacité mais aussi pour nous prémunir des aléas de la toute puissance de certains savoirs.

Par ailleurs, et au vu de ce que je viens de vous énoncer, on ne peut que regretter le peu de cas fait tant sur le plan médiatique que sur le plan de la reconnaissance (tutelles), au sujet des dommages considérables subis par l’Hôpital Marchant, avec toutes les conséquences qui en ont résulté aussi bien pour les soignés que pour les soignants.

En effet dans l’urgence une situation de précarité en a résulté avec une dispersion et un éloignement important. Ces conditions d’hospitalisations en plus d’avoir eu peu d’écho, au moins au début, se sont maintenues ainsi pendant un certain temps sans qu’il y ait d’hypothèses ou de propositions de solutions par les responsable de la santé mentale.

Heureusement que l’ensemble du personnel soignant, en plus de s’être mobilisé de suite pour continuer à assurer la totalité de ses missions, a interpellé chacun dans ses responsabilités au vu de cet état de fait, par l’intermédiaire du "Collectif Fous De Rage" et d’autres médiations.

Dans le texte du collectif, ils concluent par : "les malades mentaux et leurs soignants sont-ils voués à la relégation et à un provisoire précaire promis à durer ?".
Pour conclure, il faut à partir de cette situation paradoxale, rappeler qu’on ne peut que s’inquiéter et s’indigner en constatant la dérive néfaste dans le cadre de la santé mentale qui fait souvent peu de cas de la maladie mentale et de la psychiatrie.

Marc MAXIMIN